



C. PCT 1431

Le Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments et a l'honneur de communiquer que le rapport (document PCT/WG/7/30) de la septième session du *Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)* qui s'est tenue du 10 au 13 juin 2014, a été adopté par correspondance. Le rapport ainsi que les autres documents de la session sont disponibles sur le site Internet de l'OMPI (voir http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=32424). 

Le 10 novembre 2014